

au sommaire

- La mesure du chômage : plusieurs définitions
- Chômage et politique de l'emploi
- Bassin Rhin-Meuse : un taux de chômage proche du taux national

ce qu'il faut

RETENIR

En France, deux définitions ont été utilisées pour la mesure du chômage. Cependant, dans le but d'une harmonisation avec l'Union Européenne, ces mesures relativement floues sur certains aspects ont été redéfinies en novembre 2007.

Les explications sur l'origine du chômage sont complexes et diverses. On peut citer les évolutions de la population active, la faiblesse de la demande de travail de la part des entreprises, le coût de production que représente le travail pour les entreprises, ou encore l'insuffisance de l'offre de travail dont la qualité dépend elle-même des qualifications et des processus de formation.

Sur le bassin Rhin-Meuse, on observe un taux de chômage assez proche de la tendance française, même si des disparités existent entre ses trois régions.



(1) Bureau International du Travail

La mesure du chômage : plusieurs définitions

Les deux principales sources statistiques françaises fournissant les mesures de chômage sont les statistiques mensuelles du *Ministère du Travail*, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par l'ANPE, et l'enquête emploi trimestrielle de l'*INSEE*, qui mesure le chômage au sens du BIT⁽¹⁾.

On peut définir le chômage au sens du BIT comme l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, totalement privées d'emploi, disponibles pour travailler, et accomplissant des démarches positives de recherche d'emploi. Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active.

Ainsi, un chômeur au sens du BIT peut remplir ces critères sans être inscrit à l'ANPE. Réciproquement, un demandeur d'emploi n'est pas forcément un chômeur BIT puisqu'il peut cumuler inscription à l'ANPE et activité partielle.

Le terme de chômage ne couvre également pas des situations identiques d'un pays à l'autre. Ainsi, fin 2007, les pays de l'Union européenne, souhai-

-tant harmoniser le concept et la mesure du chômage, ont abouti à une nouvelle définition, plus restrictive que celle appliquée en France. Désormais, le chômage sera défini relativement à une semaine de référence. Un chômeur devient alors une personne qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, qui était disponible dans un délai de deux semaines et qui a entrepris des démarches spécifiques pour trouver un emploi au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence.

Par ailleurs, il est utile de distinguer les différentes formes de chômage existantes : ce sont le chômage naturel (impliquant le fait que le taux de chômage ne pourra jamais être nul), le chômage conjoncturel (dû à un ralentissement de l'activité économique, provoquant ainsi une réduction des besoins en main d'œuvre), le chômage structurel (du fait des évolutions techniques qui rendraient inemployable une partie d'une population active qui ne trouverait plus d'emploi correspondant à ses qualifications), le chômage technique, le chômage partiel et le chômage saisonnier.

Chômage et politique de l'emploi

Les politiques de l'emploi ont pour objectif de soutenir la croissance des emplois et de lutter contre le chômage, c'est-à-dire parvenir au plein-emploi (*i.e.* un taux de chômage très faible et un taux d'emploi très élevé). Le plein-emploi correspondrait à un taux de chômage de l'ordre de 3,5 à 4%.

Le chômage étant la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, les politiques de lutte contre le chômage agissent à la fois sur la demande globale de travail, l'offre globale de travail, et sur le fonctionnement même du marché du travail.

La quantité de travail offerte dans une économie dépend du nombre de personnes cherchant un emploi et de la quantité de travail que peut effectuer un salarié. La réduction de l'offre de travail passe ainsi par une réduction de la population active (en abaissant l'âge de la retraite par exemple) et la réduction du temps de travail (comme le passage des 39h aux 35h).

L'accroissement de la demande de travail recouvre deux types de mesure : des mesures de relance de l'activité, mettant en avant l'anticipation de l'activité future des agents économiques (comme par exemple l'instauration du dispositif emplois-jeunes, ayant vocation

à promouvoir l'embauche des jeunes actifs, secteur en moyenne plus touché par le chômage que les autres groupes d'âge), et des mesures structurelles, en modifiant les modes de régulation du marché (comme l'instauration d'un salaire minimum).

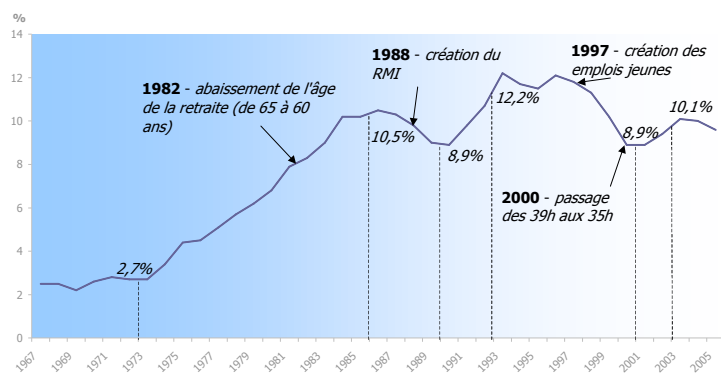
En France, la politique de l'emploi au cours de ces dernières années s'est traduite par une baisse du coût du travail (soit une diminution des charges sociales sur les salaires), par l'abaissement de la durée légale du temps de travail (dont l'objectif est une meilleure répartition de la quantité de travail utilisée entre les demandeurs d'emploi) et par des actions ciblant certaines catégories de la population active (comme les jeunes ou les chômeurs de longue durée, plus touchés par le phénomène de chômage).

Ainsi, les différentes mesures d'allègement des cotisations sociales mises en œuvre jusque maintenant ont permis de créer ou sauvegarder 600 000 emplois. La réduction du temps de travail (RTT), suite au passage aux 35h, aurait créé, entre 1998 et 2002, environ 350 000 emplois (source : *INSEE*). Enfin, depuis le lancement du dispositif « emplois-jeunes », 285 000 jeunes ont été embauchés (dont 77 000 embauches ont eu lieu pour la seule année 2000) (source : *Ministère de l'emploi et de la Solidarité*).

Bassin Rhin-Meuse : un taux de chômage proche du taux national

Depuis 1973, date où le chômage a fait son apparition, l'Etat multiplie les programmes dits pour l'emploi : aide à l'embauche, formations professionnelles, réinsertion des chômeurs... Vers le milieu des années 1980, se sont développées des formes d'emploi « atypiques » par rapport à l'emploi salarié à temps plein et à durée indéterminée, telles que les contrats à durée déterminée (CDD), le travail intérimaire, les contrats aidés, l'alternance ou encore le temps partiel. La création du RMI n'a, par exemple, pas suffi pour résoudre le problème de l'emploi. Le graphique ci-dessous récapitule les principaux programmes entrepris à ce jour.

Taux de chômage en France entre 1967 et 2005



Source : INSEE

Sur le bassin Rhin-Meuse, le taux de chômage semble suivre, comme on peut le constater au travers du tableau suivant, les mêmes évolutions que le taux national.

Taux de chômage dans le bassin Rhin-Meuse en 2006

%	Champagne-Ardenne	Alsace	Lorraine	France métropolitaine
1er trimestre	10,1	8,5	9,7	9,4
2ème trimestre	9,6	8,2	9,4	9
3ème trimestre	9,1	7,9	9	8,7
4ème trimestre	9,1	7,6	8,8	8,6

Source : INSEE, données 2006

L'Alsace est l'une des régions de France qui affiche le taux de chômage le plus faible. Ce taux relativement bas pendant longtemps s'est rapidement accru vers les années 2002-2003 en raison d'une industrie désormais en crise, ainsi que de la mauvaise conjoncture allemande, de laquelle la région dépend beaucoup. Cependant, malgré cette prompte augmentation, elle reste dans une situation meilleure que la moyenne nationale.

Le taux de chômage en Lorraine décroît en suivant la tendance française, la Meurthe-et-Moselle restant le seul département de la région relatant un taux inférieur à la moyenne nationale. Ce taux a toujours été modéré dans la région, y compris au cours des années où l'on assistait aux fermetures de mines, de sites sidérurgiques et d'usines textiles. Durant l'année 2006, 4 000 emplois se sont créés dans les services et la construction, ce qui parvient cependant à contenir à peine la baisse continue de l'emploi industriel (source : INSEE).

Le chômage diminue dans chaque département de la région Champagne-Ardenne sur l'année 2006. Pourtant, les Ardennes enregistrent la plus forte amélioration, tandis que la Haute-Marne connaît un taux égal au taux national.



Le Lien vers L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement apparaissant comme un secteur d'activité à fort potentiel de main d'œuvre, elle est devenue l'un des atouts clés dans la problématique de la lutte contre le chômage.

Energies renouvelables, économies d'énergie, mobilité douce ou encore agriculture biologique constituent un vivier important d'emplois divers et variés et une véritable source de création d'emplois.

On estime en effet à 75 000 emplois supplémentaires d'ici 2010 en France le nombre de personnes oeuvrant dans la filière des énergies renouvelables.

L'agriculture biologique induit 30% de main d'œuvre de plus par hectare cultivé par rapport à l'agriculture conventionnelle.

L'exploitation, l'accompagnement des fermes en reconversion, la certification et la commercialisation des produits biologiques créent des emplois plus ou moins qualifiés propres à cette filière et revitalisent un milieu rural déserté de ses habitants.

Le remplacement progressif du tout-automobile par les transports publics, le vélo et la marche à pied représente un gisement de nouveaux emplois.

L'Eco-conception (qui correspond à l'intégration des aspects environnementaux dans la conception de produits) est également à l'origine de la création d'emplois innovants.

Dans le combat contre le chômage, développement durable et emploi sont donc à mettre en parallèle, engendrant ainsi un double bénéfice : social et environnemental.



Sources
INSEE / Sénat / Ministère de l'emploi et de la Solidarité

Contact
Sophie Nicolai
Economiste / SEPA / AERM
nicolai@eau-rhin-meuse.fr